

## **COMMUNIQUÉ**

**POUR DIFFUSION IMMÉDIATE**

### **Séance du conseil municipal du 11 juillet 2022**

**COATICOOK, le 11 juillet 2022** – Lors de la dernière séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Coaticook, plusieurs points ont été discutés et certains méritent une attention particulière.

#### **Informations générales sur les travaux de la Ville**

Voici quelques informations en vrac sur des travaux :

- Les employés de la division voirie ont complété ou sont en voie de terminer le nettoyage des puisards, les travaux de rapiècement d'asphalte (type A), l'application d'abat-poussière et l'entretien de la signalisation ;
- Les équipes d'Hydro-Coaticook ont fait des travaux en lien avec le déploiement de la fibre optique de Taktik, elles ont procédé au raccordement de nouveaux clients, installées des 2 bornes de recharge rapide dans le stationnement de l'aréna. Des délais de livraison n'ont pas permis de finaliser l'installation des prises d'alimentation. Des travaux préparatoires pour l'installation de bornes électriques pour vélo au parc Gill ont été réalisés ;
- Division des infrastructures, l'équipe effectue les travaux d'entretien printanier, des travaux de réfection de trottoir ainsi que des travaux de rehaussement de regards. Des travaux de branchement au réseau d'aqueduc et d'égout de quelques résidences ont été exécutés ;
- Division parcs, bâtiments et espaces verts, les équipes ont été mises à contribution pour la mise en oeuvre de la vente trottoir, la fête nationale et le tournoi de poches, le lignage des terrains de pickleball et les travaux de rénovation de la piste cyclable. Plusieurs efforts sont déployés en horticulture en vue de l'évaluation dans le cadre des Fleurons du Québec.

#### **Services extérieurs**

Acceptation de la plus basse soumission conforme pour la construction d'une digue en remblai avec un pertuis en béton et un évacuateur de crue

La Ville de Coaticook a demandé des soumissions pour la construction d'une digue en remblai avec un pertuis en béton et un évacuateur de crue. Suite à cette démarche, le

conseil municipal a accepté la plus basse soumission conforme, soit celle de la compagnie Grondin Excavation inc. au montant total de 4 073 164,02 \$ plus les taxes applicables.

Acceptation des plus basses soumissions conformes pour le déneigement et déglacage des chemins du territoire de la Ville de Coaticook pour les années 2022-2023, 2023-2024 et 2024-2025, des circuits numéro 1, 2, 7 et 8

En prévision de l'hiver et pour les trois prochaines années, la Ville de Coaticook a demandé des soumissions pour le déneigement et déglacage des chemins du territoire de la Ville de Coaticook, pour les circuits numéro 1, 2, 7 et 8. Les élus ont accepté les offres de services suivantes : Roger Martineau inc. pour un montant de 343 751,04 \$ taxes en sus, pour le circuit numéro 1, Alexandre Vaillancourt pour un montant de 338 353,01 \$ taxes en sus et pour le circuit numéro 2, Alexandre Vaillancourt pour un montant de 280 156,80 \$ taxes en sus. Aucune soumission n'a été reçue pour le circuit numéro 7. La Ville sera donc dans l'obligation de retourner en appel d'offres;

Entente de service liant la Ville de Coaticook et monsieur Michael Gilbert et Madame Josie-Anne Baril pour la lecture des compteurs d'eau et d'électricité pour l'année 2022-2023

Chaque année, le conseil municipal à la nécessité de procéder à la lecture périodique des compteurs d'eau et d'électricité sur le territoire desservi par Hydro-Coaticook. Les élus ont accepté de renouveler l'entente de service de monsieur Michael Gilbert et madame Josie-Anne Baril pour la lecture périodique des compteurs d'eau et d'électricité sur le territoire desservi par Hydro-Coaticook pour l'année 2022-2023, et ce pour un montant de 23 000 \$.

## **Administration et conseil**

Adoption de la Politique de la Sécurité de l'information

La Ville de Coaticook, souhaite encadrer et promouvoir un usage sécuritaire des actifs informationnels (ex : Ordinateurs, disques de sauvegarde, clé usb) utilisés par ses employés, ses sous-traitants et partenaires. Le conseil municipal a donc résolu d'adopter une politique portant sur la sécurité de l'information.